

La stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel, une contribution au développement durable : Cas de la ville de Bejaia

*Karima BENAZZOUZ BOUKHALFA**

Introduction

Le thème du patrimoine et de sa sauvegarde apparaît comme une préoccupation de plus en plus forte des sociétés actuelles fondée sur la prise de conscience de l'importance de la transmission du patrimoine et de sa sauvegarde et illustre du rôle essentiel de celui-ci pour la ville contemporaine et sa contribution au développement durable. De nos jours la dimension historique et patrimoniale est au centre des débats sur la ville durable. Cette dernière fixe comme principe l'importance de l'héritage et du patrimoine et son intégration dans la ville parce qu'il est considéré comme un gage de meilleur qualité de vie. En effet le patrimoine constitue un enjeu essentiel pour le développement durable comme ressource non renouvelable à préserver, potentiellement utilisable. Le patrimoine est doté d'une double nature, économique et culturel. Il contribue à la qualité de vie en ville et à la valorisation de l'image de celle-ci, mais également à son développement par la valeur économique, largement reconnu aujourd'hui comme une source de revenu importante par le biais de sa mise en valeur et du tourisme. Il constitue un repère face à l'expansion accélérée des villes contemporaine et permet le lien et la continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Le patrimoine est le témoin des valeurs passées et présentes de la société. Les valeurs affectives, culturelles, symboliques et sociales font du patrimoine une véritable construction « par le bas »¹. En effet la patrimonialisation s'opère à partir des valeurs et implique habitants, propriétaires, acteurs publics et privés à partir de situations de conflits tant en ce qui a trait aux valeurs à promouvoir qu'aux stratégies d'interventions à développer. Ces conflits sont considérés par Patrice Melé comme « des moments privilégiés d'argumentation, de justification, d'expressions de positions, de constructions d'alliance et de rapports de

* Maître Assistante, Université Mouloud Mammeri - Tizi-Ouzou

¹ Construction par le bas qui sous entend une construction social, par les habitants.

force, de débats sur les modalités et les impacts des actions publiques »². Ces multiples valeurs sont tributaires des enjeux et des intérêts des acteurs en place qui peuvent s'avérer conflictuelles et difficile à concilier.

Le patrimoine une ressource non renouvelable

Le patrimoine culturel est le support de la mémoire et de l'identité de l'homme. « Préserver sa diversité témoigne du respect de l'homme et de ses créations et de la volonté de construire un avenir meilleur tout en tenant compte de l'expérience du passé »³. Le concept de développement durable, implique une attitude de conservation par la promotion d'un développement respectueux de l'environnement, qui évite la destruction des ressources à long terme⁴ dans un souci de transmission aux générations futures. A cet égard, le patrimoine constitue une ressource non renouvelable, ayant une grande valeur historique pour la ville et les habitants. C'est une ressource symbolique liée à la mémoire et à l'identité d'une population, mais également économique. Elle doit être préservé au même titre que les ressources environnementales parce qu'elle est exposée à divers types de pollution et de menaces. Le patrimoine apparaît alors à la fois, comme la mémoire du passé et comme un capital porteur de multiples enjeux

La sauvegarde du patrimoine culturel, des enjeux multiples

Le lien qui unit patrimoine et développement durable s'articule autour des enjeux dont fait l'objet le patrimoine et sa sauvegarde : enjeu urbain, économique, social, culturel et politique. Ces derniers sont souvent combinés certains prenant le pas sur d'autres.

Au niveau urbain et morphologique les caractéristiques durable de la ville ancienne sont recherchées et alimentent les réflexions en urbanisme pour les enseignements que nous pouvons tirer de leur lecture afin de retrouver la compétence d'édifier. Nous pouvons affirmer que la recherche de qualité en matière d'urbanisme aujourd'hui prend appui sur les représentations de l'héritage et du patrimoine urbain. Représentation en relation avec l'animation urbaine, la lutte contre l'étalement urbain et

² Melé, P., « Construire l'équilibre habitat/activités dans le Vieux Tours », Université européenne d'été: Habiter le patrimoine: sens, vécu, imaginaire, Saumur 13-16 octobre 2003. Actes publiés *CDROM*, sous la direction de Maria Gravari-Barbas.

³ Conseil de l'Europe, « patrimoine et développement durable », in revue *Naturupa*, n°97 2000, p.12.

⁴ Op. Cité, Guide de l'UNESCO, « Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporains, enjeux, diagnostics et recommandations. » UNESCO, 2003. Pini, Danièle, « concepts, critères et instruments de la sauvegarde », p. 37.

la pollution. Cette réflexion implique de repenser la ville afin d'améliorer la qualité du cadre de vie et réduire les atteintes à l'environnement. A cet égard la ville ancienne apparaît comme un modèle plein d'enseignement qui oriente le débat sur la ville à venir vers la recherche d'espace clos, de l'échelle humaine, de l'interpénétration des fonctions, de la diversité socioculturelle, de la densité. Cette dernière est considérée comme une des mesures de base de la démarche environnementale appliquée à l'urbanisme et répond à la fois à des préoccupations écologiques, et économiques.

Cette réflexion ne se situe pas seulement au niveau morphologique mais également économique culturel et social.

Au niveau économique, la valeur d'usage du patrimoine (liée à son utilité) est aujourd'hui mise en évidence. La culture et le patrimoine constituent les essors de l'attractivité utilisés comme ressources dans la compétitivité d'une ville. Ils génèrent des revenus et de l'emploi et contribuent au développement local. Néanmoins cette dimension ne doit pas prendre le pas sur les dimensions sociales, esthétiques et culturelles dont l'articulation s'avère être une tâche difficile donnant lieu dans la pratique à la priorité à l'aspect lucratif et à la recherche de la rentabilité immédiate qui transforme la sauvegarde en dynamique purement économique.

Du point de vue culturel le patrimoine est source d'identité, il transmet les traditions, les coutumes, les valeurs et les savoirs d'une société. Sa sauvegarde est fondée sur la crainte de la perte de la mémoire collective, (historique et du vécu), de la culture et des identités face à la mondialisation. Selon Henri-Pierre Jeudy⁵ « La Référence renouvelée à l'identité, par la patrimonialisation, semble s'opposer au phénomène de mondialisation, comme une défense contre le risque de confusion et de perte des identités culturelles ».

Au niveau social le patrimoine est perçu comme un support de vie collective et répond aux besoins d'ancrage et de repères face aux mutations rapides des sociétés actuelles, et contribue à la construction identitaire. Il est susceptible d'offrir des réponses à des besoins non satisfaits par la ville contemporaine (tel que le besoin de diversité, de convivialité, d'identité). Il favorise l'émergence de sentiments d'appartenance et l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Ce terme qui désigne les relations entre cadre physique et pratiques des usagers met l'accent sur la recherche de forme urbaine et d'aménagement urbain

⁵ Jeudy, H.P., *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 2001, p.24.

de qualité susceptibles de faciliter les liens sociaux et l'appropriation⁶ par les usagers qui caractérisent les villes anciennes. Par ailleurs la réhabilitation est porteuse d'équité sociale lorsqu'elle intègre la dimension sociale des ensembles habités. La nouvelle manière d'intervenir est illustrée, par la prise en considération de l'impact des changements sociaux induits par les projets de sauvegarde du patrimoine qui vont souvent à l'encontre de l'intérêt des habitants. Pour être durable, la réhabilitation doit nécessairement profiter aux habitants par l'amélioration de leur cadre de vie (l'assainissement, mise aux normes de confort des habitations, transport, mise en place de services et équipements), par leur accompagnement social, leur maintien et l'intégration des quartiers les plus dégradés dans la vie contemporaine. C'est à ce titre que l'appropriation du patrimoine par les habitants sera favorisée. La préservation du bâti ancien ne peut être dissociée des populations qui vivent aujourd'hui dans les quartiers historiques et lui donnent un sens. Sa finalité est de contribuer à faciliter l'aide au logement et l'accès aux services, inciter l'implantation de petites entreprises créatrices d'emplois, répondre aux besoins des habitants les plus modestes. Dans cette réflexion, la sauvegarde du patrimoine transcende les enjeux historique et esthétique pour englober les spécificités sociales et symboliques des communautés qui y vivent et intégrer les défis de la ville future. Sa sauvegarde et sa transmission, sa mise en valeur, comme l'utilisation pertinente des potentialités spatiales et techniques qu'il représente par sa réaffectation à de nouveaux usages et son intégration dans la vie contemporaine, constituent autant de principes, s'inscrivant dans le développement durable. Il n'en demeure pas moins que la reconnaissance du rôle de la culture et du patrimoine dans le développement durable fondée sur le capital qualitatif, naturel et culturel qu'il représente est un acquis récent et néanmoins fragile car au delà des analogies entre patrimoine et développement durable, ces deux notions peuvent s'avérer contradictoire : tel est le cas entre demande de plus en plus croissante de patrimonialisation d'objets de plus en plus diversifiés par des acteurs différenciés, et la nécessité de densifier et de construire la ville sur elle-même. Par ailleurs le risque d'une absence de régulation concernant cette double qualité culturelle et économique est de voir s'opposer valeur économique et intérêt général. La mise en œuvre des opérations de sauvegarde et de mise en valeur des quartiers historiques peut aboutir à accentuer les inégalités sociales et occasionner

⁶ Appropriation : Elle est fondée sur les usages, les sentiments d'appartenances, les représentations collectives et non sur un titre de propriété. Dans cette optique, le patrimoine privé peut être patrimoine collectif à travers les usages et les représentations collectives.

l'évacuation des populations les plus défavorisées économiquement. Souvent les activités résidentielles des quartiers historiques sont remplacées par les activités touristiques ou tertiaires qui vident ces espaces de leur contenu social de leurs usages initiaux réduisant ainsi leur mixité et aboutissant à la perte des significations patrimoniales. La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles⁷ pose les biens et services culturels comme porteurs d'identité, de valeur et de sens qui en conséquence ne doivent pas être traités comme ayant une valeur exclusivement commerciale. Le défi aujourd'hui est de dépasser les tensions d'actualités qui opposent intérêts patrimoniaux et intérêts sociaux, économiques et politiques, de concilier sauvegarde du patrimoine et exigences en matière d'urbanisation. Pour cela une planification stratégique, prudente et participative s'impose. Ses objectifs doivent être définis au préalable et adaptés aux moyens disponibles afin de prévenir et d'éviter d'aboutir aux effets contraires aux objectifs du développement durable. Dans cette perspective il est nécessaire d'abandonner l'approche sectorielle, et d'adopter une approche globale permettant l'interconnexion entre problématique, de transcender les spécificités physiques, esthétiques et historiques pour englober les spécificités sociales et économiques des communautés qui y vivent. L'inscription de l'approche dans la durabilité nécessite la mise en place d'un dispositif institutionnel adéquat et d'un dispositif de participation qui place les habitants au cœur du processus et permet de garantir l'appropriation des espaces par les usagers.

Le recours à la stratégie et à la transversalité

La stratégie de sauvegarde impose l'organisation, d'un système d'acteurs multiples dont l'efficacité repose sur la compétence de ces derniers et leur représentativité des différentes disciplines nécessaires à la sauvegarde du patrimoine, la participation active des habitants. Garantissant l'appropriation La pertinence de l'approche stratégique se mesure à son aptitude à combiner un ensemble d'actions touchant parallèlement le domaine du patrimoine de l'urbanisme, de l'économie et à son habileté à rassembler des groupes d'acteurs et d'intérêts multiples, à partir d'une volonté de coordination et de transparence. Elle intègre au delà de la protection matérielle du patrimoine, des objectifs urbains socio-économiques. La sauvegarde engage la responsabilité des citoyens et engage le pouvoir public à agir. Elle fait appel à diverses opérations et

⁷ La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles signée le 20 octobre 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO (<http://portal.unesco.org/culture/fr>)

à un champ de connaissance large. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine doivent être menée avec prudence et précautions afin d'éviter les dérives d'une mise en valeur à caractère lucratif et commercial orientée vers le tourisme qui apporte certes des richesses à la ville mais occasionne des retombées négatives sur les habitants. Certaines pratiques sont apparues alors comme pertinentes et efficaces orientées vers le développement de la transversalité permettant le décloisonnement des services et des pratiques, l'échange de compétences et d'expériences la coordination et la concertation qui permet la régulation des hétérogénéités, l'intégration de la diversité des points de vue et la définition d'une ligne directrice, d'un plan d'action commun, des objectifs clairement définis et des priorités. Aborder aujourd'hui le patrimoine à travers cette approche, revient à intégrer les préoccupations du développement durable : préoccupations de sauvegarder la diversité, les caractères déjà acquis, l'amélioration du cadre de vie, l'appropriation des espaces par les habitants et la permanence des valeurs identitaires comme ressource à transmettre aux générations futures. Elle nécessite un changement de conception qui reconnaît un rôle dynamique au patrimoine en tant que ressource pour le développement économique mais aussi en tant que ressource pour assurer un développement plus équitable qui soit capable de réduire aussi la pauvreté de ses habitants et d'améliorer leurs conditions de vie. Elle devient l'objet d'une politique intégrée où les différents facteurs culturels, urbains, économiques et sociaux sont pris en compte. Cependant la recherche d'un consensus entre les divers intervenants et les différents objectifs se révèle être d'une grande complexité et aboutit parfois à des conflits entre acteurs et à des résultats contradictoires. Le véritable défi de la sauvegarde est alors d'articuler les différents intervenants et objectifs en développant la transversalité, l'échange de dialogue entre les acteurs.

Implication d'une multiplicité d'acteurs

La multiplication de divers acteurs (acteurs publics, professionnels de l'espace, population locale et acteurs économiques), trouve sa justification dans le fait que l'espace est produit, pensé, modelé et approprié par eux. La transversalité et l'échange de compétences entre plusieurs acteurs appartenant à des disciplines différentes garantissent le professionnalisme en matière de sauvegarde. La participation des habitants garantie une appropriation du patrimoine par les usagers, et permet d'éviter d'aboutir aux effets pervers⁸ de la sauvegarde

⁸ Choay, F., *L'allégorie au patrimoine*, édition seuil, 1992, p. 145.

(gentrification, exclusion et refus de mixité) Cette approche nécessite au préalable la décentralisation et le transfert d'un certain nombre de coûts et de responsabilités vers le local et vers le privé. L'implication des habitants doit se faire à différents niveaux de la sauvegarde, qui va de l'identification du patrimoine, aux prises de décision le concernant. En effet le patrimoine ne se limite pas aux composantes ayant fait l'objet d'une reconnaissance officielle, ni à travers les inventaires officiels mais, se construit à partir de l'attachement des individus qui y reconnaissent des valeurs partagées, et de ce fait réclament sa sauvegarde : « Le patrimoine est chargé de significations reconnues appropriées et transmises collectivement »⁹. Les modalités de mise en œuvre de l'implication de la population se fait à travers des formes diverses de concertation et de négociation. Les outils au service de la mise en œuvre de cette approche sont variés : ateliers d'analyse ou de prise de décision collective, formation et sensibilisation à la base, utilisation des formes d'organisation collective existantes et aide à la création d'associations, mise en réseau avec des associations ou autres porteurs d'expérience.

Dans le contexte algérien, la loi 98-04 du 15 juin 1998¹⁰, relative à la protection du patrimoine culturel et des décrets d'application représente une avancée significative et apportent des dispositions intéressantes, telles que l'intégration des ensembles urbains et la mise en place des secteurs sauvegardés, Néanmoins elle pose des limites et de sérieux problème quant à son opérationnalité car les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et à son application ne suivent pas et les répercussions sur le terrain restent insuffisantes. De ce fait, l'action de sauvegarde continue à donner en général la primauté aux seuls monuments classés, par les acteurs officiels sans véritable intégration des usagers. En prenant appui sur le cas de Bejaia, nous tenterons de mettre en lumière les logiques de prise en charge du patrimoine en Algérie et de situer les niveaux de défaillances qui ont conduit à sa dégradation.

La situation du tissu urbain ancien et du patrimoine de la ville de Bejaia est aujourd'hui préoccupante par son déclin et sa dégradation. Cette dernière est d'origine multiple, elle est liée au milieu environnant, aux effets du climat, aux séismes, à l'homme. Il existe aussi d'autres raisons plus spécifiques au contexte algérien qui interviennent comme les conséquences des négligences liées aux pressions et aux choix en matière

⁹ Commission des biens culturels du Québec, « Gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle. ». Publication de la commission des biens culturels du Québec, juin 2004, p.2.

¹⁰ Loi 98-04 04 safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

d'urbanisation qui n'a pas intégré la protection du patrimoine comme une des préoccupations de la gestion urbaine. Les priorités au lendemain de l'indépendance se situaient dans la prise en charge des besoins en logements et en équipements de première nécessité, face à l'exode rural et à l'urbanisation qui n'a cessée de s'accroître depuis. Cette situation d'urgence au lendemain de l'indépendance reste insuffisante pour expliquer les raisons de la dégradation du patrimoine en Algérie. En réalité elle nous renvoie à des instruments de pouvoir et de décision, à l'enjeu politique de la patrimonialisation qui s'exprime en termes d'uniformisation de la culture et d'affirmation de l'unité nationale à travers une identité au singulier comme garant de l'union de la nation. La mobilisation identitaire s'exprime alors par le recours à des marqueurs et des référents culturels triés à mettre en relation avec la situation historique et politique de l'Algérie sous domination coloniale.

Bejaia un patrimoine aux valeurs multiples à reconnaître:

Le noyau historique de Bejaia a été façonné par la traversée et l'épreuve du temps par apports successifs d'éléments diversifiés depuis l'antiquité qui témoignent de son identité qui se mesure entre autres à son assise temporelle. Sa situation géographique privilégiée au centre de la frange sud de la méditerranée, se prêtait à la convoitise et à l'installation de diverses civilisations qui ont traversé l'espace méditerranéen. Elle est connue depuis l'antiquité et a servi d'établissement aux carthaginois, aux romains (Saldæ) et aux vandales en tant que capitale de leurs premières possessions en Afrique¹¹. Elle connut une période de prospérité et de splendeur Au Moyen Age comme capitale des souverains Hammadites (XIe, XIIe siècle) qui la dotèrent de ses plus beaux monuments. Elle avait la prépondérance des sciences, des lettres et du commerce et joua le rôle de métropole régionale d'Afrique du nord¹² ouverte sur le monde par la mer. La ville n'avait pas cent ans d'existence qu'El Idrisi¹³ la décrit comme une ville riche et industrielle. Cette période sera déterminante pour la ville de Bejaia qui jouera un rôle prépondérant au niveau du Maghreb et du bassin méditerranéen en tant que pôle politique et commercial. Ce statut est à mettre en relation avec la présence du port, l'ouverture vers la mer,

¹¹ Feraud, C., *Histoire de Bougie*, Edition Bouchene, 2001, p.15.

¹² Valerian Dominique, «Bougie port maghrébin à la fin du Moyen Age (1067-1510), thèse de doctorat de l'université de Paris I Panthéon- Sorbonne UFR d'histoire. Sous la direction de Monsieur le Professeur Michel Balard, 2000, p.14.

¹³ El Idrissi (1099-1166), célèbre géographe du roi normand Roger II de Sicile. Il a décrit les plantes utiles en médecine du gouraya ainsi que les voies de communication du royaume Hammadite.

la richesse de son arrière pays et son ouverture sur la vallée de la Soummam. La ville sera alors fortement peuplée et connaîtra une grande étendue. Les éléments structurants de l'espace urbain vont se constituer à cette période. Elle restera capitale jusqu'à sa conquête par le calife almohade Abd el Moumen (1152) et sera par la suite intégrée au domaine hafside (1228)¹⁴. La conquête Espagnole (1510) marquera le début de son déclin. Les turcs prirent possession de Bejaia en 1555, la ville perdra son rôle de métropole et continuera de décliner. Sous l'occupation espagnole et turque, le nouveau statut de la ville de Bejaia, comme simple position militaire, a limité les interventions sur la ville à la fortification des points stratégiques sans qu'ils soient suivis par des travaux de reconstruction ou d'urbanisme. La ville va au contraire perdre au niveau urbain les acquis des périodes précédentes par sa destruction et la réduction de l'enceinte qui va ruiner sa plus importante partie. Cette situation va durer jusqu'à l'occupation française et à l'apparition des projets de restructuration urbaine qui lui donneront un nouvel essor urbain et l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

Etat des lieux et Diagnostic

La rétrospective historique a souligné que dans le cas de la ville de Bejaia le territoire est marqué par l'imbrication des temps d'expression architecturale, par une culture spécifique et une variété d'espaces auxquels la population confère des valeurs et des significations. Bien qu'elle ne soit pas encore reconnue mondialement en tant que ville historique, son territoire à une spécificité remarquable, qui est liée à l'évolution du bâti architectural et urbain résultant d'une superposition successives de plusieurs civilisations sur 2000 ans d'existence, et à l'interaction de ce bâti avec un paysage exceptionnel qui a donné toute sa complexité au tissu urbain composite de Bejaia. Cette offre patrimoniale diversifiée représente un potentiel culturel et touristique qui pourrait générer des revenus, de l'emploi, et contribuer à l'attractivité de la ville et donc à son développement. Cependant, malgré la valeur patrimoniale incontestable de cet héritage et son enjeu pour le développement durable, le constat et le diagnostic établis font état de la dégradation du patrimoine architectural et urbain de la ville de Bejaia, et démontre que celle-ci est le résultat d'un ensemble de dysfonctionnements et de pratiques de prise en charge du patrimoine culturel à Bejaia menées par des acteurs uniquement officiels aux compétences mal délimitées. Le tissu historique de Bejaia n'est toujours pas institué comme secteur

¹⁴ Ibn Khaldoun « Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale », traduction de William Mac-guckin de Slane, Alger, Berti Edition, 2003.

sauvegardé. De ce fait les interventions de protection continue à donner la primauté aux seuls monuments classés au patrimoine national. Atteste de cela la liste nationale des monuments et sites culturels. La problématique se manifeste à plusieurs niveaux et traduit les lacunes dont les interventions ont fait preuve jusque là et entravent considérablement sa sauvegarde.

Une identification sélective et une reconnaissance limitée

A ce jour, la région de Bejaia ne compte que 17 sites classés ou inscrits sur la liste nationale des monuments et sites culturels et naturel¹⁵. Ce chiffre est loin de couvrir l'ensemble du patrimoine de la région au regard de sa richesse historique et de sa diversité culturelle.

Nous constatons à la lecture du tableau représentant les monuments et sites culturels classés dans la wilaya de Bejaia que : Le nombre d'éléments classés dans cette région reste très insignifiant et limité, ce qui prouve la faible prise en charge du patrimoine de Bejaia ;

- La typologie des éléments classés se rapportent à des périodes spécifiques, d'appartenance antique (classés pendant la colonisation) et Hammadite (classés après la colonisation) ;
- Absence des éléments patrimoniaux de l'architecture coloniale ;
- Certains édifices appartenant à une période antérieure à la colonisation mais ayant subis des transformations et des réhabilitations à l'époque coloniale ne figurent pas sur le tableau de classement et n'ont pas été inventoriés. Nous citerons a titre d'exemple le cas de l'institut Sidi Touati d'époque Hammadite (XII^{ème} siècle) mais transformé en caserne. Le mausolée d'Abou Zakaria d'époque Hafside (XIII^{ème} siècle) sur la baie de Sidi Yahia transformé en direction de la pêche, le fort Abdelkader restauré, la mosquée et la place Sidi Soufi réaménagé à l'époque coloniale et bien d'autres encore ;
- Les édifices cultuels judaïques du quartier Karaman antérieurs à la colonisation ne sont pas inventoriés ;
- Priorité aux éléments monumentaux et ponctuels en contradiction avec les principes des conventions internationales qui favorisent la classification des ensembles urbains dans leur globalité et la définition d'un périmètre à sauvegarder en incluant les productions mineures ;

¹⁵ Ibid.

- Les récentes découvertes archéologiques ne figurent pas sur le tableau.

Cette situation traduit une action de patrimonialisation sélective d'objets ponctuels précis et triés qui induit une mise à l'écart et l'absence de reconnaissance patrimoniale des composantes majeures du patrimoine de Bejaia à travers les multiples valeurs que leur attribuent les usagers. Comment peut-on parler d'une prise en charge et d'une sauvegarde durable et consensuelle lorsque des éléments urbains et paysagers très significatifs pour les habitants de Bejaia comme la place Gueydon, la place Sidi soufi, le quartier Bab el-Louz ou le boulevard du front de mer pour ne citer que cela sont mis à l'écart du processus de patrimonialisation ? La ville doit être considérée dans sa globalité historique, constituée de modèles culturels et spatiaux non homogène, et parfois opposés. La sauvegarde doit être pensée alors comme un processus global qui respecte les apports et savoirs des différentes cultures qui ont façonné l'environnement urbain.

Un monopole de l'état

La protection du patrimoine culturel de Bejaia est de compétence exclusive de l'état central. Il souligne la présence d'une forte composante politique qui se traduit par une centralisation des prises de décision et des actions de patrimonialisation, de classification et de prospection, alors qu'aujourd'hui les orientations en matière de prise en charge du patrimoine établissent la nécessité d'une décentralisation et du transfert de l'action de patrimonialisation vers les institutions locales plus proches des réalités locales et des habitants donc plus habilitées à reconnaître et à identifier le patrimoine. Cette situation met en évidence la centralisation en matière d'identification du patrimoine, d'élaboration de l'inventaire et tous les problèmes qui en découlent

Les limites de la loi 98-04

A la lecture de l'article 41 définissant les **secteurs sauvegardés**¹⁶ nous constatons que le premier problème est lié à la définition de ce qui est érigés en secteur sauvegardé et constitue une limite en soi par la mise à l'écart des ensembles urbains de la période colonial (XIX^{ème} et XX^{ème} siècle) non reconnus en tant que patrimoine donc non intégrés dans le périmètre du secteur sauvegardé, dans la mesure où la loi fait référence uniquement aux centres historiques traditionnels comme les médinas, les

¹⁶ Chapitre III art 1 de la loi 98-04 04 safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

ksour, les villages ou agglomérations traditionnels. Se pose alors la question suivante : Comment dans le cas de Bejaia définir le périmètre du secteur sauvegardé d'appartenance précolonial alors que le noyau ancien de Bejaia est le fruit d'une évolution historique lente par imbrication et superposition des tissus précoloniaux et coloniaux et par conséquent a perdu son image de médina?

Cette mise à l'écart des productions coloniales traduit le malaise et les difficultés de positionnement de l'Algérie face à son histoire et à l'héritage colonial menacé parce que non reconnue et non protégé malgré une forte appropriation par les usagers. Cette situation l'expose aux multiples dégradations dont il fait l'objet aujourd'hui et à la menace de destruction dont l'enjeu est la récupération d'assiette foncière.

Le deuxième problème est liée aux critères d'homogénéité, d'unité architecturale et esthétique qui ne caractérise pas toujours et ne fait pas l'unanimité des ensembles urbains ou ruraux en Algérie et risque d'entraver les démarches pour les instituer en tant que secteur sauvegardé car ne répondant pas aux critères établies par le ministère de la culture. Ce qui soulève la question sensible de la délimitation du périmètre du secteur sauvegardé. Dans le cas de Bejaia, le noyau historique de la ville est précisément caractérisé par son tissu composite et hétérogène et risque d'aboutir à la définition d'un périmètre restreint. Comment définir une ou des entités homogènes caractérisées par une unité architecturale et esthétique dans un cas pareil ?

Au regard de tout cela nous pouvons dire que la dégradation du patrimoine de Bejaia est liée en premier lieu à une définition et à une délimitation hésitante de ce qui est patrimoine, à une difficulté de positionnement des instances officielles particulièrement vis-à-vis du patrimoine colonial. Les aspects politiques se greffent sur ces hésitations et se manifestent par une approche spatialement sélective, minimisée, et définissent plus volontiers un patrimoine à caractère monumental doté d'une forte charge symbolique et des choix de référents culturels permettant l'ancrage à une culture spécifique, nécessaire à la construction de l'identité et de l'union nationale. Cette perception du patrimoine est porteuse de conséquence sur l'état de celui ci par la mise à l'écart délibérée des productions coloniales alors qu'elles constituent une composante majeur du patrimoine de Bejaia, des récentes découvertes archéologiques, et du patrimoine mineur moins spectaculaire, plus identitaire, plus ancré dans la vie sociale locale. De ce fait les quartiers anciens de Bejaia pâtissent d'un manque d'intérêt aboutissant à une ségrégation socio-spatiale, à leur paupérisation et à la perte des significations patrimoniales consécutives au départ de la population

ancrée. La sauvegarde du patrimoine culturel constitue un enjeu politique important parce qu'il a une incidence sur la culture et l'identité que véhicule le patrimoine. La culture est constitutive de l'identité et c'est à ce titre qu'elle est un bien commun et doit être reconnue au bénéfice des générations actuelles et futures et comme garante de la cohésion sociale. Elle est considérée comme un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité humaine et implique l'engagement de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales¹⁷. Il faut remonter aux faits historiques de l'époque coloniale et à ses effets pour cerner les enjeux liés au contexte socio-historique et politique dans lequel émerge la notion de patrimoine en Algérie et comprendre cette sensibilité par rapport à la notion d'identité qui s'est construite par opposition à la colonisation à travers le bornage d'un espace identitaire communautaire propre fondé sur les constantes nationales. Ainsi pour reprendre la formule de R. Sidi-Boumediene : « C'est donc en Algérie, dans une somme complexe de productions culturelles qui constituent le contexte et les objets de la valorisation et de la classification, que se situe le problème de la patrimonialisation en architecture. Dans tous les cas, les définitions officielles sont proposées comme un ressourcement opposé à l'aliénation coloniale, il s'ensuit que les paramètres de l'authenticité ont été recherchés dans les périodes qui ont précédé son intrusion et en particulier dans ce qui est considéré comme l'âge d'or d'une civilisation, d'où une recherche axée sur les œuvres significatives, dont pour l'architecture, celle des édifices à caractère monumental (mosquées, palais, remparts, etc.) qui sont dotés d'ailleurs d'une forte charge symbolique, souveraineté, religion etc. »¹⁸. Le désintéret des pouvoirs publics se combine à d'autres facteurs aussi fondamentaux pour expliquer l'état de dégradation du patrimoine culturel.

Notre constat a signalé que les pratiques de protection du patrimoine à Bejaia sont caractérisées par le laisser faire, aboutissant à des altérations multiples : le déclin et la dévitalisation du noyau historique, l'effondrement des habitations, l'abandon, le squatte, une paupérisation des plus anciens quartiers. Les habitants non soutenus et non encadrés, vivant dans des conditions de précarité se livrent à des transformations et démolition des éléments patrimoniaux qui représentent le réceptacle de la mémoire collective et de l'identité locale. Cette situation menace considérablement le patrimoine de Bejaia de disparition, notamment le

¹⁷ Article 1, 2 et 4 de la déclaration universelle sur la diversité culturelle, conférence générale de l'UNESCO Paris 2001.

¹⁸ Mechta, K. (direction), Signoles, P. (préface), Maghreb : Architecture et urbanisme « patrimoine, tradition et modernité », Paris, édit Publisud, 1991.

patrimoine mineur habité parce que il ya perte des significations patrimoniales, et qu'il est soumis à de forte pressions (besoin de plus d'espace, de confort..), et aussi a de nombreuses ambitions (récupération d'assiettes foncières, développement urbain, promotions immobilières). Le manque de volonté politique à sauvegarder d'une manière globale, La centralisation de la protection du patrimoine culturel privent les autorités locales de leur autonomie de gestion que les récents instruments législatifs étaient censés apporter. (Loi d'orientation sur la ville de 2006). Cette absence de délégation de pouvoir met les autorités locales dans l'incapacité de sauvegarder le patrimoine et d'exploiter les nouveaux instruments législatifs. Un contraste important entre le discours et les pratiques est porteur de conséquences en matière de sauvegarde du patrimoine. Une sectorisation importante est apparente au niveau des services et des pratiques par le manque de transparence, l'absence d'un système de coordination efficace aboutissant à des conflits d'acteurs. Ces derniers sont réduits aux acteurs officiels aux compétences limitées par manque de formation. La pluridisciplinarité garantissant le professionnalisme n'est pas à l'ordre du jour, les citoyens ne sont pas impliqués ni concertés par absence d'un dispositif de participation adéquat. Les conditions de précarité et d'insalubrité dans lesquelles vivent les habitants de certains quartiers du noyau historiques représenté par les anciens quartiers de Bejaia comme (Bab El-Louz, Keraman) est un fait attesté par la presse, les plaintes des occupants, et les rapports établies par la commission technique de la commune de prévention et de sécurité qui regroupe les représentants de la direction de l'urbanisme, du C.T.C.¹⁹, de la protection civile et de la santé dénonçant l'état d'insalubrité du bâti dégradé et les menaces auxquelles sont exposés les habitants. Malgré cela aucun projet de réhabilitation n'est envisagé à ce jour pour la protection du noyau historique de Bejaia et la prise en charge de ses habitants. Les associations en place ne portent pas les revendications des habitants qui sont exprimées non seulement en terme de reconnaissance du patrimoine urbain mineur habité mais aussi en terme d'entretien, d'emploi, de dedensification, relogement ,ce qui nécessite des interventions de réhabilitations , d'accompagnement sociale a même de répondre aux exigences en matière de mise en conformité des habitations et d'amélioration de la qualité de vie. S'ajoute a cela les insuffisances constatées en matière de ressources financières uniquement basé sur la subvention de l'état, les insuffisances humaines et techniques, difficulté en terme de formation qui pose le problème de qualification technique des acteurs institutionnels et privés (entreprises non qualifiés,

¹⁹ CTC : service de Contrôle Technique de la Construction de Bejaia.

absence de corps de métiers, les différentes disciplines auxquelles nous renvoie le thème de la sauvegarde non représentées).

Conclusion

On peut dire que Cette tendance ne s'inscrit pas dans la durabilité et souligne l'ampleur du travail qui reste à accomplir pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Bejaia. Pour une sauvegarde efficace du patrimoine de Bejaia, il ya lieu de de dépasser les clivages idéologiques à partir d'une véritable volonté politique de changement qui engage autant les responsabilités des pouvoirs publics que des citoyens à agir afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la protection et la reconnaissance large et globale du patrimoine. Il s'agit alors comme alternatives aux dysfonctionnements constatés de développer une approche globale, un plan d'action stratégique, lié aux caractéristiques sociales et culturelles des populations et intègre des enjeux importants. Il s'agit de faire appel à un champ de connaissance plus large, de développer une méthode fondée sur les principes de transparence et de participation, de réorganiser les services et de changer les pratiques. Celle ci doit au préalable se traduire par une rupture avec les pratiques d'identification et de sauvegarde ponctuelles et sélectives en cours au profit d'une reconnaissance de cet ensemble dans sa globalité, pour la prise en charge de l'ensemble historique habité de Bejaia en y incluant les éléments significatifs sans distinction de leur appartenance historique (monument, élément patrimoniaux ordinaires et mineurs, lieux de mémoire et de vie sociale, productions coloniales...). Le succès de la stratégie de sauvegarde repose sur la mise en place d'un système d'acteurs multiples, d'un dispositif de participation permettant de concilier la multiplicité des valeurs et des intérêts des différents acteurs. La sauvegarde du patrimoine de Bejaia ne peut être dissociée du rôle déterminant de ses habitants et de leur implication au niveau de l'identification de ce qui est patrimoine à travers les valeurs qu'ils lui reconnaissent, que des prises de décision concernant son devenir. Les efforts doivent être engagés afin d'atteindre une plus grande cohérence dans la gestion de la sauvegarde du patrimoine et dans sa mise en œuvre au niveau global de la politique de la ville, et surtout de reconnaissance du patrimoine de Bejaia au sens large en soulignant sa diversité qui fait sa richesse. Ceci, doit se traduire par un inventaire plus complet qui représente un outil essentiel et incontournable pour la sauvegarde du patrimoine et souligne la nécessité d'une décentralisation et du transfert de l'action de patrimonialisation vers les institutions locales plus proches des réalités locales et des usagers.

Références bibliographiques

Charte d'Aalborg, charte des villes européennes pour un développement durable, 1994.

Melé, P., « Construire l'équilibre habitat/activités dans le Vieux Tours », Université européenne d'été: Habiter le patrimoine: sens, vécu, imaginaire, Saumur 13-16 octobre 2003. Actes publiés *CDROM*, sous la direction de Maria Gravari-Barbas.

Conseil de l'Europe, « patrimoine et développement durable », in revue *Naturoipa*, n°97, 2000, p.12.

Guide de l'UNESCO, « Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporains, enjeux, diagnostics et recommandations. » UNESCO, 2003. Danièle Pini: « concepts, critères et instruments de la sauvegarde », p. 37.

Jeudi, H.P., *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 2001, p.24.

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles signée le 20 octobre 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO (<http://portal.unesco.org/culture/fr>)

Choay, F., « L'allégorie au patrimoine. », édition seuil, 1992, p 145.

Commission des biens culturels du Québec, « Gestion par les valeurs : Exploration d'un modèle. ». Publication de la commission des biens culturels du Québec, juin 2004, p.2.

Feraud, C., « Histoire de Bougie », Edition Bouchene, 2001, p.15.

Valerian, Dominique, «Bougie port maghrébin à la fin du Moyen Age (1067-1510), thèse de doctorat de l'université de Paris I - Panthéon-Sorbonne UFR d'histoire. Sous la direction de Monsieur le Professeur Michel Balard, 2000, p.14.

Ibn Khaldoun « Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale », traduction de William Mac-guckin de Slane, Alger, Berti Edition, 2003.

Mehta, K. (direction), Signoles, P. (préface), Maghreb : Architecture et urbanisme « patrimoine, tradition et modernité », Paris, édit Publisud, 1991.